Construction d'une gare routière sur la Commune du Tampon

A proximité de Le Tampon
97418 La Réunion

Acheteur : Communauté d'Agglomération du Sud

Adresse :
379 rue Hubert Delisle BP 437
97838 Le Tampon Cedex
Fax : Voir le numéro
E-mail : Voir l'e-mail

Date de clôture dépassée
Date de clôture estimée : 31/12/21

Liste des lots :

- **Terrassement / VRD / Espaces verts / Clôtures / Fondations / Gros-OEuvre / Isolation / Etanchéité / Carrelage Travaux de : Terrassements / VRD / Clôtures Plantations / Arrosages Fondations / Gros-OEuvre Isolation / Etanchéité Carrelage**

Contact :
Contact complémentaire :
Entite : Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion
27 rue Félix GuyonCS 61107
97404 Saint-Denis Cedex
Email : greffe.ta-st-denis-de-lareunion@juradm.fr
Tél : +33 2 62 92 43 60
Fax : +33 2 62 92 43 62
Site : http://la-reunion.tribunal-administratif.fr

Marché public ou privé
Référence du marché : 5847649

Date de clôture estimée : 31/12/21
Etat : Rectificatif
Publié dans :
BOAMP (20/01/21)

19-140862

Département(s) de publication : **974**
Annonce No **19-140862**

I.II.IV.V.VI.VII.
AVIS DE MODIFICATION
Directive 2014/25/UE
Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice
I.1)
NOM ET ADRESSES
Communauté d'Agglomération du Sud, 379 rue Hubert Delisle BP 437, Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique, à l'attention de M. le Président, 97838, Le Tampon Cedex, RE, Téléphone : (+33) 02 62 57 97 77, Courriel : juridique@casud.re, Fax : (+33) 02 62 57 97 74, Code NUTS : FRY40
Adresse(s) internet :
Adresse principale : http://www.casud.re
Adresse du profil acheteur : https://casud.achatpublic.com
Section II : Objet
II.1)
ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1)
Intitulé : Construction d une gare routière sur la Commune du Tampon
Numéro de référence :
II.1.2)
Code CPV principal :
Descripteur principal : 45213311
Descripteur supplémentaire :
II.1.3)
Type de marché
Travaux
II.2)
DESCRIPTION
II.2.1)
Intitulé : Terrassement / VRD / Espaces verts / Clôtures / Fondations / Gros-OEuvre / Isolation / Etanchéité / Carrelage
Lot nº : 1
II.2.2)
Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45223220
Descripteur supplémentaire :
II.2.3)
Lieu d'exécution
Code NUTS : FRY40
Lieu principal d'exécution :
II.2.4)
Description du contrat au moment de la conclusion du contrat : Travaux de : Terrassements / VRD / Clôtures Plantations / Arrosages Fondations / Gros-OEuvre Isolation / Etanchéité Carrelage
II.2.7)
Durée du marché, accord-cadre, système d'acquisition dynamique ou concession

Durée en mois : 17
Directive 2014/25/UE - Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant huit ans :
II.2.13)
Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : FEDER Programme 2014-2020 ITI Action 4-08.
Section IV : Procédure
IV.2)
RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
IV.2.1)
Avis d'attribution de marché relatif au présent marché
Numéro de l'avis au JO série S : 2018/S 135-309451 du 17/07/2018
Section V : Attribution du marché/ de la concession
Marché nº : A17.043
Lot nº : 1
Intitulé : Terrassement / VRD / Espaces verts / Clôtures / Fondations / Gros-OEuvre / Isolation / Etanchéité / Carrelage
V.2)
Attribution du marché/ de la concession
V.2.1)
Date de la conclusion du marché/de la décision d'attribution de la concession : 13 juin 2019
V.2.2)
Informations sur les offres
Le marché/la concession a été attribué(e) à un groupement d'opérateurs économiques : oui
V.2.3)
Nom et adresse du titulaire/concessionnaire
AUSTRAL AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT (Mandataire), 51 Lotissement Longuet, 97422, La Saline, F, Code NUTS : FRY40
Le titulaire/ concessionnaire est une PME : non
BMR CONSTRUCTIONS, 214 Chemin Villentropy, 97422, La Saline, F, Code NUTS : FRY40
Le titulaire/ concessionnaire est une PME : non
V.2.4)
Informations sur le montant du marché/du lot/de la concession
Valeur totale du marché : 1 419 971,20 / Monnaie : euros
Section VI : Renseignements complémentaires
VI.3)
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
VI.4)
PROCÉDURES DE RECOURS
VI.4.1)
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion, 27 rue Félix GuyonCS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex, RE, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Courriel : greffe.ta-st-denis-de-lareunion@juradm.fr, Fax : (+33) 2 62 92 43 62, Adresse internet : http://la-reunion.tribunal-administratif.fr
VI.4.2)
Organe chargé des procédures de médiation :
VI.4.3)
Introduction de recours :
VI.4.4)
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion, à l'attention de Monsieur le Greffier en chef, 27 rue Félix GuyonCS 61107, 97404, Saint-Denis Cedex, RE, Téléphone : (+33) 2 62 92 43 60, Courriel : greffe.ta-st-denis-de-la-reunion@juradm.fr, Fax : (+33) 2 62 92 43 62, Adresse internet : http://la-reunion.tribunal-administratif.fr
VI.5)
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
18 janvier 2021
Section VII : Modifications du contrat / de la concession
VII.1)
Description du contrat après les modifications
VII.1.1))
Code CPV principal : 45213311
Descripteur supplémentaire :
VII.1.2)
Code(s) CPV additionnel(s) :
Code CPV principal : 45223220
Descripteur supplémentaire :
VII.1.3)
Lieu d'exécution :
Code NUTS : FRY40
Lieu principal d'exécution :
VII.1.4)
Description des prestations : La modification a pour objet : La fourniture de remblais pour permettre l'avancement des travaux ; La modification du délai contractuel d'exécution.Cette modification de contrat a pour strict objectif de permettre d'effectuer les prestations.La fourniture de remblais s'effectue dans les conditions suivantes : Volume : 75 440 m³ pour un montant de 1 750 208 euros HT. Ce qui représente une augmentation de 49,42 % du montant du marché.
VII.1.5)
Durée du marché, accord-cadre, système d'acquisition dynamique ou concession :
Durée en mois : 30
Directive 2014/25/UE - Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant huit ans :
VII.1.6)
Informations sur le montant du marché/du lot/ de la concession
Valeur totale du marché : 1 750 208 / Monnaie : euros
Le marché/la concession a été attribué(e) à un groupement d'opérateurs économiques : oui
VII.1.7)
Nom et adresse du titulaire /concessionnaire :
SAS AA&D, 51 Lotissement Longuet , 97422, LA SALINE, F, Code NUTS : FRY40
Le titulaire/ concessionnaire est une PME : non
BMR CONSTRUCTIONS, 214 Chemin Villentropy, 97422, LA SALINE, F, Code NUTS : FRY40
Le titulaire/ concessionnaire est une PME : non
VII.2)
Informations sur les modifications
VII.2.1)
Description des modifications :
Nature et étendue des modifications (avec indication des éventuels changements préalablement apportés au contrat) : Modification ayant pour objet :- La fourniture de remblais pour permettre l'avancement des travaux ;- La validation de prix nouveaux ;- La modifications de prestations prévues dans le marché initial ; - La modification du délai contractuel d'exécution.
VII.2.2)
Raisons de la modifications :

Modification rendue nécessaire par des circonstances qu'un pouvoir adjudicateur/une entité adjudicatrice diligent(e) ne pouvait pasprévoir [article 43, paragraphe 1, point c), de la directive 2014/23/UE; article 72, paragraphe 1, point c), de la directive 2014/24/UE; article 89,paragraphe 1, point c), de la directive 2014/25/UE] :
Description des circonstances ayant rendu la modification nécessaire et explication du caractère imprévu de ces circonstances :
A l'issue de la période de préparation contrairement à ce qui avait été acté au lancement de la consultation, la Commune du Tampon a fait part à la CASUD de son incapacité à fournir les matériaux de remblais en application de l'arrêté n°2017-2637/SG/DRECH portant autorisation au titre de l'environnement de la retenue collinaire de Piton Rouge. En effet, l'article 2.1.4 de cet arrêté prévoit que « les déblais issus du chantier sont autant que possible réutilisés sur site. Si le pétitionnaire ne les évacue pas vers les filiéres de traitement agréées, les carriéres dans le cadre de leur remise en état peuvent être aptes à recevoir ces déblais excédentaires. » La CASUD se trouvait donc dans l'impossibilité de mettre les matériaux indispensables à l'exécution du marché, à disposition du Titulaire du lot 1, le Groupement AAD / BMR CONSTRUCTIONS. La conclusion d'un avenant n°1 avec le titulaire du lot n°1 est dès lors apparue nécessaire.
VII.2.3)
Augmentation de prix :
Valeur totale actualisée du marché avant les modifications (prenant en compte les éventuelles modifications contractuelles et adaptations deprix antérieures et, dans le cas de la directive 2014/23/UE, l'inflation moyenne dans l'État membre concerné)
Valeur hors TVA : 2 873 444,45 / Monnaie : euros
Valeur hors TVA : 4 293 417,65 / Monnaie : euros